



Certificat Administratif

Je soussigné, Gérard LIOT, Maire de la commune d 'AUSSAC-VADALLE certifie qu'il est nécessaire de mandater la facture N°7516643653 du 31/01/2025 d'un montant total de 8 006,29 € comme suit :

- Un mandat d'un montant de 7 425,79 € TTC pour les éléments de cuisine rentrant dans le champ de déduction de la TVA,
- Un mandat d'un montant de 580,50 € TTC pour les 5 plaques vitrocéramiques.

Suite à une erreur nous avons reçu une facture complémentaire d'un montant de 157,50€.

Pour faire valoir ce que de droit.

A AUSSAC-VADALLE, le 21 février 2025

Le Maire,

Gérard LIOT

